



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 05 février 2026 -

Délibération n°5.2.05/02/2026

**relative à l'approbation des demandes de subventions présentées
par les associations étudiantes**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Adoption des attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32

Quorum : 16

Membres présents : 15

Membres représentés : 5

Nombre de votants : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 9 février 2026

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le :

Transmise au recteur le :

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION FSDIE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Année Universitaire 2025-2026
Commission Vie des Campus - FSDIE Projets du 29 janvier 2026

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes	Remarques
CATEGORIE 1 - Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants														
1	Blairoudeurs Chambéry	Ateliers naturalistes à l'USMB : pour des jeunes avertis et engagés pour la biodiversité	→ Permettre aux étudiants d'acquérir une formation de terrain, entre autres complémentaire aux enseignements universitaires → Rapprocher les étudiants des acteurs locaux de la biodiversité : enseignants, association naturaliste, collectivités locales → Rendre la connaissance naturaliste accessible en permettant d'acquérir de l'autonomie sur le terrain, en vue d'une poursuite d'étude ou d'une professionnalisation.	→ Adhérents de l'associations ainsi que les étudiants et tout autre publique de tout âge, qui voudrait participer aux événements organisés par l'association Blairoudeurs	6-Développement durable	/	1 228,63	1 228,63	100,00%	1 228,63	100,00%	1 228,63	→ 730 € (02/10/2025), projet "Le cinéma des Blaireaux" → 1 744 € (28/11/2024), projet "Ateliers naturalistes à l'USMB : pour des jeunes avertis et engagés pour la biodiversité" → 1 500 € (03/10/2024), projet "Les blaireaux à la montagne"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de déposer également ce projet auprès du CROUS.
2	Bureau des Sports de Polytech Annecy	Jeux Olympiques entre le campus d'Annecy et Chambéry	→ L'objectif est de renforcer les liens entre les deux campus, valoriser les clubs étudiants, promouvoir les valeurs du sport et se rassembler autour d'une compétition sportive conviviale, accessible et inclusive.	→ Les étudiants des deux campus de l'USMB	4-Sportif	→ 3 300 € (Frais d'inscription) → 1 000 € (CODRI) → 4 181,25 € (subvention FSDIE 6ème commission 24/25)	10 463,01	1 981,76	18,94%	0,00	0,00%	0,00	→ 4 181,25 € (05/06/2025), projet "Jeux Olympiques"	Avis défavorable. La commission vie des campus propose de ne pas financer ce projet qui a déjà été financé à la commission du 05/06/2025. Celle-ci avait conseillé à l'association de trouver d'autres moyens de financement ce qui n'a pas été réalisé. La commission conseille à l'association de rencontrer le SVEC et de chercher d'autres partenaires.
3	Coordination Étudiante Chambéry-Savoie	Festival / Mars pour l'égalité 2026	→ Sensibiliser aux discriminations existantes entre les étudiant-es via différentes activités qui permettront aux participant-es d'explorer divers thématiques et se questionner pour parvenir à plus d'égalité au sein de l'université	→ étudiant-es des campus du Bourget et de Jacob Bellecombette	1-Social	→ 1 500 € (CROUS Grenoble Alpes) → 21 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 200 € (vente de restauration lors du drag show)	2 321,00	600,00	25,85%	600,00	25,85%	600,00	→ 0 € (06/03/2025), projet "Festival - mars pour l'égalité à l'USMB"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de prendre contact avec le SVEC pour se coordonner avec le Festival Plus d'Égalité organisé par l'USMB.
4	Coordination Étudiante Chambéry-Savoie	Printemps solidaire 2026	→ améliorer les conditions de vie des étudiant-es en proposant des distributions alimentaires et de produits de première nécessité sans condition préalable	→ étudiant-es des campus du Bourget et de Jacob-Bellecombette	1-Social	→ 2 000 € (CROUS Grenoble Alpes) → 100 € (FDVA - fonctionnement) → 6,91 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs)	3 369,18	1 262,27	37,47%	1 262,27	37,47%	1 262,27	→ 0 € (06/03/2025), projet "Festival - mars pour l'égalité à l'USMB"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de se coordonner avec l'association Etudebrouille et les restos du cœur. La commission émet un point de vigilance par rapport au questionnaire proposé par l'association afin de respecter le RGPD.
5	Crescendo	Eleph'unk	→ Promouvoir la culture et garantir un accès à la musique gratuitement et ouvert à tous les étudiants.	→ Etudiants de l'USMB et habitants de Chambéry	1-Culture artistique	→ 1 000 € (IUT Chambéry) → 2 000 € (CROUS) → 1 000 € (Région AURA) → 500 € (SMERRA) → 400 € (Préventes) → 500 € (Dons)	13 869,25	8 469,25	61,06%	8 469,25	61,06%	8 469,25	→ 6 520,40 € (30/01/2025), projet "Festival Eleph'unk" → 1 372,40 € (28/11/2024), projet "Festival Eleph'unk"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de solliciter le CROUS pour le traiteur.
6	Jurisentreprise	15ème édition du concours d'éloquence Antoine FAVRE	→ Ce concours est organisé par les étudiants de Master I et II Droit des Affaires - Droit et Contentieux de l'Entreprise de Chambéry. Cet événement est l'occasion de mettre en avant les talents oratoires et de rhétorique de l'ensemble des étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc. Ce concours participe au rayonnement de notre faculté, puisqu'il offre la possibilité au gagnant de concourir au prestigieux concours national Lysias.	→ Ouvert aux étudiants de toute filière et tout niveau de l'Université Savoie Mont Blanc (à l'exception des étudiants du master 1 et 2 Droit du contentieux et de l'entreprise).	1-Culture artistique	→ 895 € (Reliquat N-1) → 1 000 € (Faculté de Droit) → 200 € (Banque - crédit mutuel)	4 845,00	2 750,00	56,76%	2 750,00	56,76%	2 750,00	→ 2 750 € (30/01/2025), projet "concours d'éloquence Antoine FAVRE"	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de solliciter la composante pour les goodies.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 1							36 096,07	16 291,91	45,13%	14 310,15	39,64%	14 310,15		
CATEGORIE 2 - Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc														
1	BDE Polytech	Course Croisière EDHEC (CCE)	→ Représenter l'Université Savoie Mont-Blanc lors de la CCE sur différentes épreuves sportives (régate et sports collectifs plein air), l'un des plus grand évènement sportif d'Europe.	→ 25 étudiants	4-Sportif	→ 1 000 € (Polytech) → 500 € (SMERRA) → 150 € (Stand marché) → 900 € (Billetterie) → 850 € (Sponsoring) → 200 € (Organisations d'événements étudiants) → 408 € (Cagnotte leetchie)	15 508,00	11 500,00	74,16%	0,00	0,00%	0,00	→ 0 € (27/11/2025), projet "Course Croisière EDHEC (CCE) "	Avis défavorable. La commission vie des campus propose de ne pas financer ce projet qui ne concerne que 25 étudiants et qui est destinée majoritairement aux élèves de Polytech (seuls 3 BDE hors Polytech ont été informés du projet). Le ratio entre la somme demandée et le nombre de participants reste très élevée.
2	Association sportive de l'université Savoie Mont blanc	Participation aux Championnats de France d'aviron	→ Développer une cohésion, un sentiment d'appartenance et d'identité au sein de l'USMB → Rassembler les étudiants autour d'un projet commun sportif orienté vers une compétition universitaire importante → Faire briller les couleurs de l'USMB et ramener une médaille.	→ Etudiant(e)s de l'USMB	4-Sportif	→ 100 € (subvention ASUA et ligue aviron AURA) → 500 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 200 € (vente de crêpes) → 1 600 € (Inscriptions des participants) → 1 000 € (Sponsoring) → 500 € (Dons)	14 404,96	10 504,96	72,93%	7 104,96	49,32%	7 104,96	→ 2 000 € (27/11/2025), projet "Dynamique de l'équipe universitaire d'escalade " → 3 000 € (06/03/2025), projet "Les étudiant(e)s de l'ASUSMB au championnat de France universitaire d'escalade " → 2 763,46 € (06/03/2025), projet "L'USMB aux championnats de France volley 4X4" → 6 214,32 € (30/01/2025), projet "Participation aux différents championnats de France d'athlétisme" → 2 000 € (24/10/2024), projet "Dynamique de l'équipe universitaire d'escalade"	Avis favorable. La commission vie des campus propose de ne pas fiancier le mini-bus, le coach et les licences.
SOUS-TOTAL CATEGORIE 2							29 912,96	22 004,96	73,56%	7 104,96	23,75%	7 104,96		

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes	Remarques
CATEGORIE 3 - Projets ne concernant qu'une filière														
1	Association musicale universitaire annécienne (AMUA)	Location de matériel de concert	→ L'objectif est de proposer un concert au membres de l'association dans un bar partenaire tout en protégeant le capital auditif des adhérents comme du publique	→ Membres de l'associations et publique lors des concerts	3-Culture / CSTI	/	140,00	140,00	100,00%	0,00	0,00%	0,00	/	Avis défavorable. La commission vie de campus conseille à l'association de suggérer au responsable du bar de prendre en charge la location de la batterie étant donné les bénéfices qu'il va récolter grâce à cette soirée.
2	EISPRI STIC	HACKATHON INFORMATIQUE	→ Former et préparer les étudiant(e)s en informatique au monde professionnel → Permettre aux étudiant(e)s de réaliser une application qu'ils pourront valoriser auprès des entreprises → Renforcer des compétences clés comme le travail collaboratif, l'expression orale et la capacité à présenter.	→ Licence 3 / Master 1 informatique	3-Culture / CSTI	→ 600 € (composante)	1 215,32	615,32	50,63%	615,32	50,63%	615,32	→ 1 161 € (27/11/2025), projet "NUIT DE L'INFO" → 1 599,47 € (28/11/2024), projet "Nuit de l'info"	Avis favorable.
3	ESPRI de Demain	Conférence L1 ESPRI	→ Sensibilisation auprès des civils et étudiants de l'USMB aux enjeux européens de défense → Analyser les rapports de l'Union Européenne avec l'OTAN → Poser un regard critique sur l'actualité européenne → Professionnaliser et responsabiliser les étudiants.	→ Tout public, notamment les étudiants des différentes filières de l'USMB	3-Culture / CSTI	→ 200 € (club des entreprises de l'IAE d'Annecy) → 700 € (Prélèvement sur bénéfices antérieurs) → 200 € (vente de gâteaux)	2 200,00	1 100,00	50,00%	1 100,00	50,00%	1 100,00	/	Avis favorable. La commission vie des campus conseille à l'association de prendre contact avec le référent défense de l'USMB.
4	Etudiants ivoiriens de Chambéry	AFRO HILLS PARTY	→ Soirée étudiant afin de célébrer la fin du semestre et marquer le passage à une nouvelle année.	→ Etudiants (étudiants internationaux, Erasmus, étudiants en échange, etc.)	5-Accueil	→ 470 € (billeterie) → 430 € (ventes : nourriture et boisson)	2 200,00	1 300,00	59,09%	0,00	0,00%	0,00	→ 664 € (28/11/2024), projet "CHAMBÉRY IVOIRE NIGHT" → 0 € (05/06/2025), projet "Participation au tournoi du métissage suisse" → 0 € (27/11/2025), projet "AFRO HILLS PARTY"	Avis défavorable. La commission vie de campus propose de ne pas subventionner ce projet qui est situé hors du périmètre du FSDIE (l'organisation de soirées, galas, événements festifs et d'intégration sont des critères de non-recevabilité du dossier depuis la charte votée à la CFVU du 12 juin 2025).
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 3						5 755,32	3 155,32	54,82%	1 715,32	29,80%	1 715,32		
	TOTAL DES 3 CATEGORIES						71 764,35	41 452,19	57,76%	23 130,43	32,23%	23 130,43		

CATEGORIE
Catégorie 1 : Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants.
Catégorie 2 : Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc.
Catégorie 3 : Projets ne concernant qu'une filière.

DOMAINE
1-Social 2-Sanitaire 3-Culture / CSTI 4-Sportif 5-Accueil 6-Développement durable 7-Autres